

LE WEBINAIRE

« Porter un masque pour lutter
contre la COVID 19... sérieux ?!

»

va bientôt commencer ...
Vraiment !





« Porter un masque pour lutter contre la COVID 19, c'est maintenant... sérieux ?! »

Webinaire | 14 mai | 14h30-15h30



**Quel masque porter ?
Comment ?**

AST67 VOUS ACCOMPAGNE

sous l'angle de la **prévention**
du risque biologique

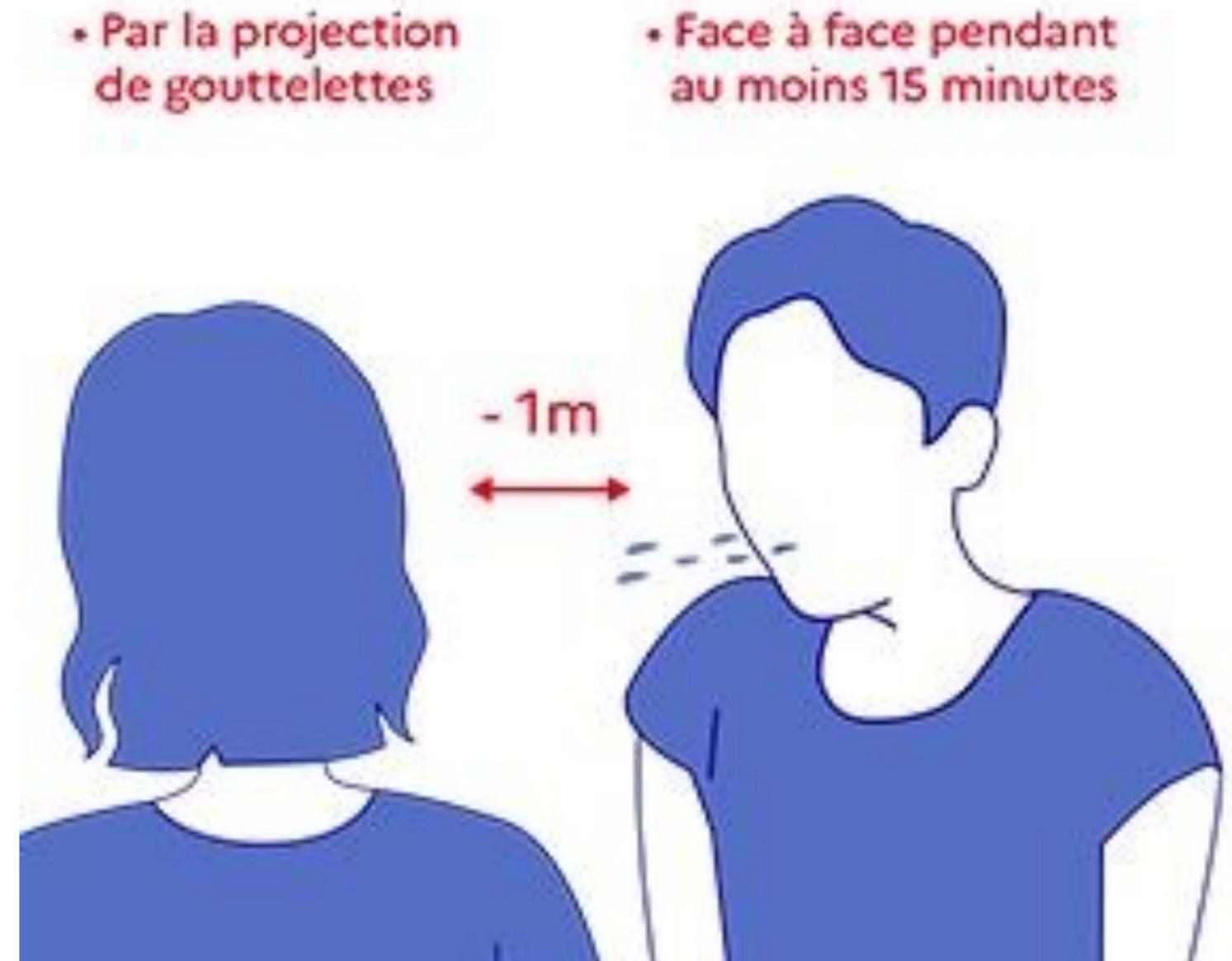
Sommaire

1. Comment se transmet le virus ?
2. Comment se protéger ?
3. Les différents types de masques
4. Les 4 étapes pour une bonne utilisation du masque
5. Où se procurer un masque ?
6. Concrètement

COMMENT SE TRANSMET LE VIRUS ?

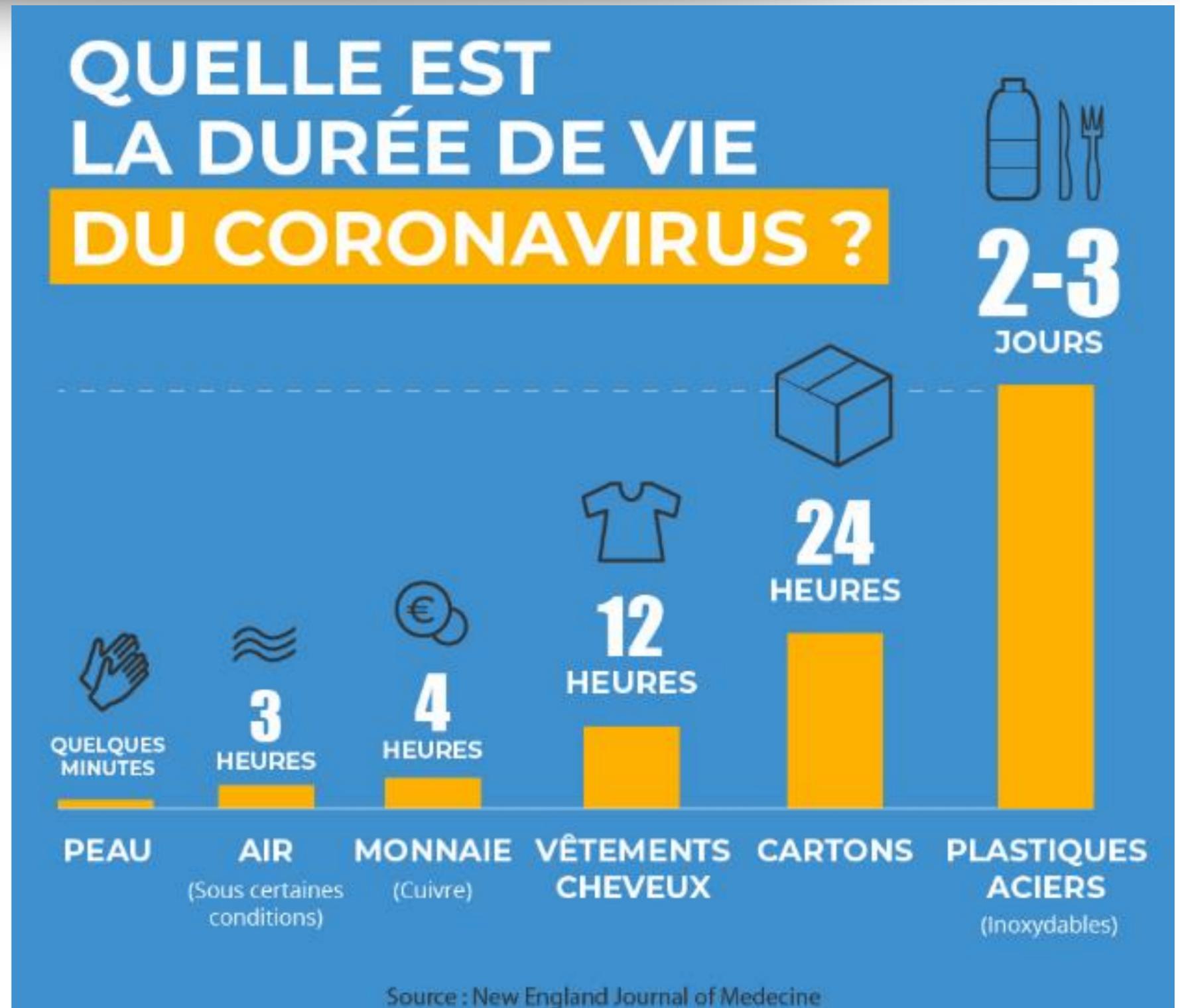
Comment se transmet le virus ?

- ▶ Transmission par contact direct avec inhalation de gouttelettes infectieuses



Comment se transmet le virus ?

- ▶ En touchant une surface contaminée : nous transportons le virus via nos mains sur d'autres surfaces (poignées de porte, etc.)



Comment se transmet le virus ?

- ▶ En portant les mains à son visage.
- ▶ En moyenne, votre main entre en contact avec votre visage jusqu'à 3000 fois dans la journée.
- ▶ Nez, yeux et bouche sont des portes d'entrée pour le virus.



COMMENT SE PROTEGER ?

Les gestes barrières et la distanciation



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**

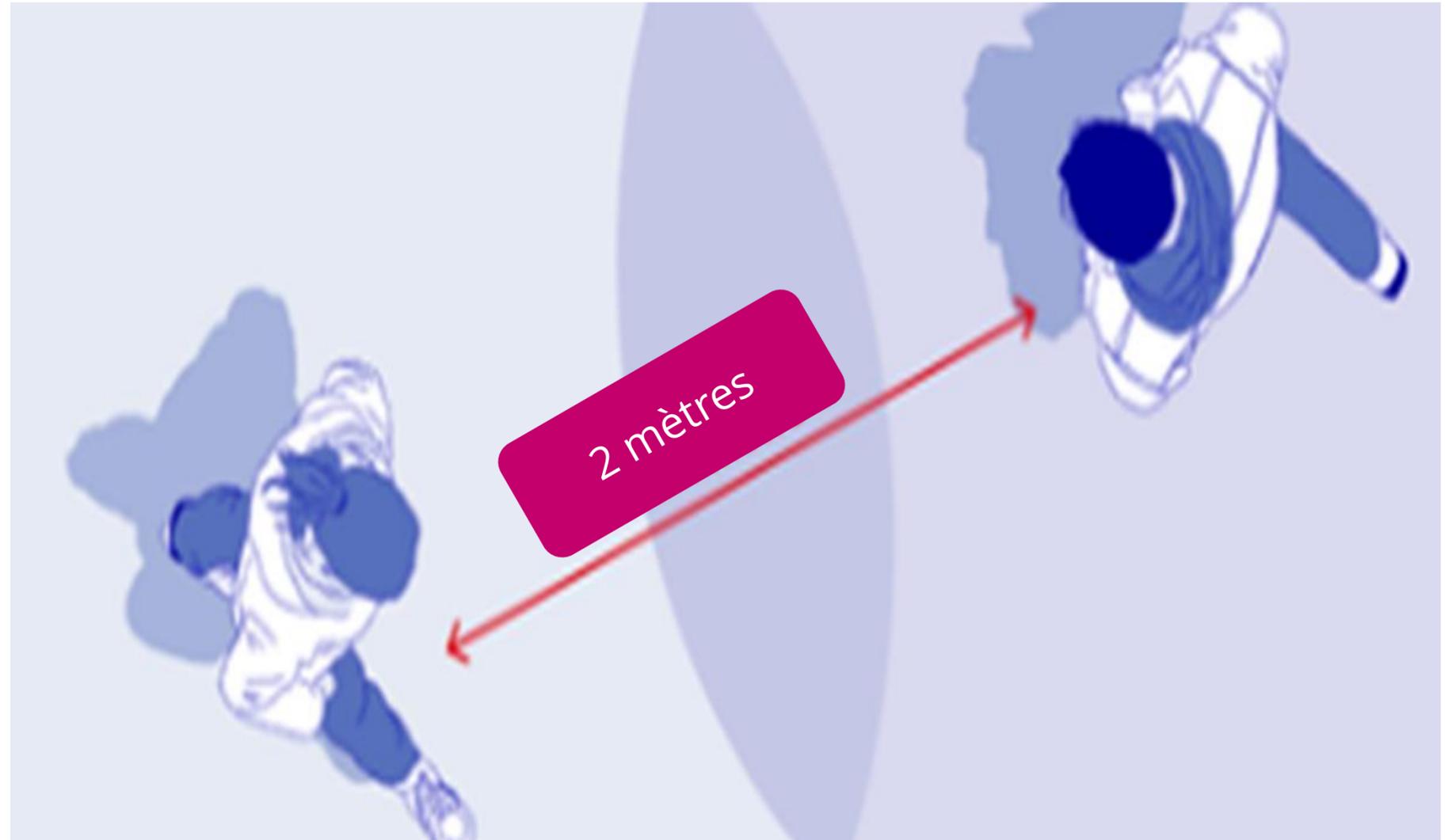


**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

- ▶ Appliquer les gestes barrières
- ▶ Respecter la distanciation sociale



Le masque : protection complémentaire

► Port obligatoire d'un masque lorsque :

- la distanciation sociale ne peut pas être respectée
- et lorsque des mesures spécifiques l'imposent (transports publics pour les passagers à partir de 11 ans, commerces, au travail, etc.)

► Port fortement recommandé :

- Lors de toutes sorties (courses, promenades, etc.)
- S'il y a au sein du foyer une personne vulnérable, il est fortement recommandé de le porter même à la maison



Intérêt de porter un masque : on se touche moins le visage !

Le masque : protection complémentaire

- **Tous les masques ne protègent pas de la même manière.**
Au travail, le choix du type de masque retenu par l'employeur dépendra de son **évaluation des risques professionnels** : c'est-à-dire de l'analyse des circonstances d'exposition des salariés et de la finalité recherchée.
- **L'utilisation d'un masque doit s'accompagner du maintien des « gestes barrières ».**

LES DIFFERENTS TYPES DE MASQUES

Masque chirurgical



- ▶ **Protection des professionnels de santé et professions spécifiques** : aide à la personne, intervention chez une personne à risque ou malade (type II)
- ▶ Dispositif médical conforme à la norme **NF EN 14683** aidant à protéger le champ stérile.
- ▶ Conçu pour protéger le patient des micro-organismes exhalés par le professionnel de santé.
- ▶ Performances (particules de 3 microns) :
 - ▶ Type I : efficacité de filtration bactérienne > 95 % d'un aérosol
 - ▶ Type II : efficacité de filtration bactérienne > 98 %
 - ▶ Type IIR : efficacité de filtration bactérienne > 98 % et résistant aux éclaboussures.

Masque de type FFP



- ▶ **Protection des professionnels de santé et autres professionnels selon les risques dans l'activité (ex : professionnel du BTP)**
- ▶ Equipement de protection individuelle (EPI) conforme à la norme **NF EN 149**.
- ▶ Performances (particules de 0,6 micron) :
 - ▶ FFP1 (filtration de 80 %)
 - ▶ FFP2 (filtration de 94 %)
 - ▶ FFP3 (filtration de 99 %)
- ▶ Si présence d'une valve :
 - ▶ Porteur du masque protégé
 - ▶ Entourage susceptible d'être contaminé par l'air expiré du porteur



Masque alternatif à usage non sanitaire dit « grand public » - Catégorie 1



- ▶ Protection des personnels affectés à des postes ou missions comportant un contact régulier avec le public (commerces, agents de sécurité, crèches, etc.)
- ▶ Masque individuel à usage des professionnels en contact avec le public, conforme aux spécifications du cahier des charges élaboré par l'ANSM et l'AFNOR.
- ▶ Performances : **filtre 90% des particules de 3 microns émises par le porteur.**

Masque alternatif à usage non sanitaire dit « grand public » - Catégorie 2



- ▶ Protection en cas de contacts occasionnels avec d'autres personnes dans le cadre professionnel. Pour tout un sous-groupe (entreprise, service) lorsque le poste ou les conditions de travail le nécessitent
- ▶ Masque de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ce masque, conforme aux spécifications du cahier des charges élaboré par l'ANSM et l'AFNOR.
- ▶ Performances : **filtre 70% des particules de 3 microns émises par le porteur.**

Masque barrière artisanal selon recommandations de l'AFNOR



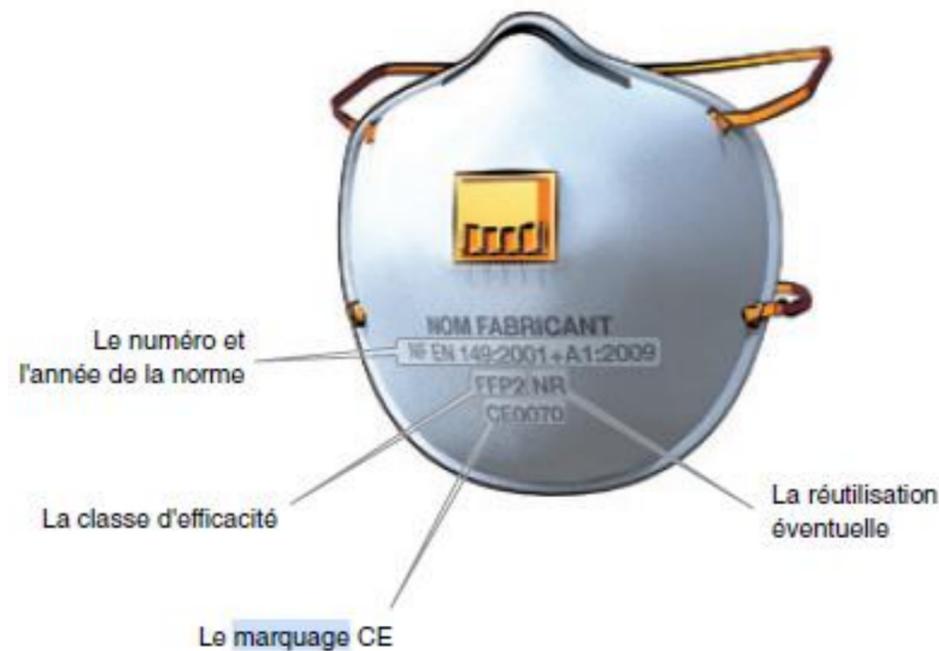
- ▶ **Depuis le 26 avril, l'Etat impose** la réalisation d'un protocole de tests de respirabilité et de filtration, avant de mettre en vente des masques de protection dits « grand public ». Une fois les tests réussis, l'indication « *filtration garantie* » et le logo « *testé X lavages* » peuvent être apposés sur le produit.
- ▶ Les réalisations artisanales doivent être commercialisées sans la présence des pictogrammes mais en mentionnant que les spécifications et recommandations de l'AFNOR sont respectées (patron et tissus conformes).
- ▶ Les couturières peuvent donc continuer à vendre leurs masques à condition de ne pas mentir sur la marchandise.

Visière ou écran facial



- ▶ **Protection des yeux et du visage pour le personnel affecté à des postes avec un contact régulier avec le public (commerces, agents de sécurité, chantiers, etc.)**
- ▶ Equipement de protection des yeux et du visage, selon la norme **EN 166**.
- ▶ Protège une grande partie du visage (yeux, nez et bouche).
- ▶ Ne protège pas des particules en suspension : n'a pas l'efficacité de filtration des masques.
- ▶ **Porter une visière et un masque**, sauf dans les situations où le port du masque est contraignant (effort physique important). Dans ce cas, demander l'avis à votre médecin du travail.

Comment s'assurer que les masques sont conformes à la réglementation ?



- ▶ **Les masques chirurgicaux doivent porter sur leur emballage :**
 - ▶ Marquage CE
 - ▶ Référence datée de la norme EN 14683
 - ▶ Type du masque (type I, II, IIR)
- ▶ **Les masques de protection respiratoire FFP :**
 - ▶ Marquage CE (sigle CE suivi du numéro de l'organisme notifié chargé de suivre la qualité de la fabrication)
 - ▶ Numéro et année de la norme correspondant au type d'appareil (EN 149)
 - ▶ Classe d'efficacité (FFP1, FFP2 ou FFP3)

Comment s'assurer que les masques sont conformes à la réglementation ?



► Les masques « grand public » doivent porter sur l'emballage :

- Logo garantissant la filtration pour au moins 5 lavages (masques réutilisables)
- Indication des performances de filtration
- Présence d'une notice indiquant la méthode de lavage et le nombre de cycles pour lequel le fabricant a démontré la conservation des performances, conformément aux précisions apportées par l'avis de l'ANSM du 25 mars 2020

Synthèse des masques

	Masque chirurgical, FFP1	Masque FFP2, 3 sans valve	Masque FFP2, 3 avec valve	Masque grand public catégorie 1	Masque grand public catégorie 2
Vous protège	Partiellement	Oui	Oui	Partiellement	Partiellement
Protège les autres	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Durée du port	4h max	8h max		4h max	
Usagers	Professionnel de la santé et autre professionnel spécifique	Professionnel de la santé et autre professionnel selon les risques dans l'activité		Personnel avec contact régulier avec le public	Personnel avec contact occasionnel avec des personnes
Marquage	CE, référence datée de la norme EN 14683 , type de masque	CE, référence datée de la norme EN 149 , classe d'efficacité		Performances de filtration et logo garantissant la filtration pour au moins 5 lavages (réutilisables)	

Pour être efficace,
un masque doit être bien utilisé...

Conditions pour la bonne utilisation d'un masque ?

- ▶ Expliquer les **enjeux de santé** aux salariés.
- ▶ **Informier et former** le personnel :
 - ▶ sur la mise en place d'un masque
 - ▶ les conditions et durée de port
 - ▶ Le retrait et élimination ou lavage dans le cas des masques réutilisables.
- ▶ **Conserver les fiches de présence** pour tracer les actions
- ▶ Apposer des **affiches** dans les espaces de travail, diffuser des tutoriels ou diffuser notre diaporama.

Désignez une **personne référente** : gestion des masques, formation du personnel et communication.

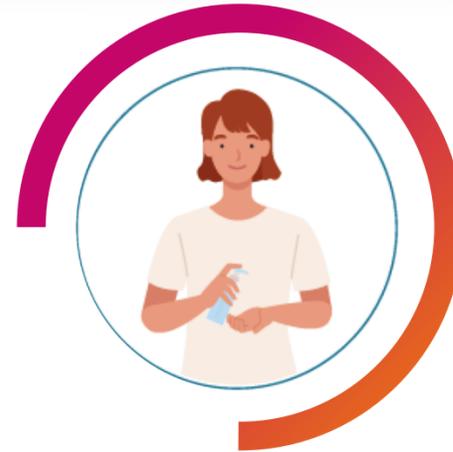
**LES 4 ETAPES
POUR UNE BONNE UTILISATION
DU MASQUE**

Les 4 étapes pour une bonne utilisation du masque

Etape 1

1 : Hygiène

- ▶ Se laver les mains avec du savon ou gel hydroalcoolique pendant 20 à 30 secondes avant de porter le masque et de le retirer



- ▶ Gel hydroalcoolique seulement si impossibilité de se laver les mains avec du savon
- ▶ **Ne doit pas être utilisé sur une peau comportant des souillures comme des selles, de l'urine, des traces de poudre, de graisse...**

Étape 1 : se laver les mains - Vidéo



Etape 1 : se laver les mains



1/ Mouiller abondamment les mains.



2/ Appliquer le savon et frotter paume contre paume.



3/ Bien savonner entre les doigts et sur le dos des mains.



4/ Frotter au moins 30 secondes en insistant sur le bord et le dos des mains, la paume, les pouces, les ongles et les poignets.



5/ Rincer abondamment.



6/ Essuyer et sécher les mains à l'aide d'un papier essuie-mains à usage unique, refermer le robinet avec le papier et le jeter.

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?

30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

- Frottez-vous les mains, paume contre paume
- Lavez le dos des mains
- Lavez entre les doigts
- Frottez le dessus des doigts
- Lavez les pouces
- Lavez aussi le bout des doigts et les ongles
- Séchez-vous les mains avec une serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
(INFORMATION IN FRENCH)

0 800 130 000
(toll-free)

Affiche A843 « Lavage des mains avec du savon » - INRS

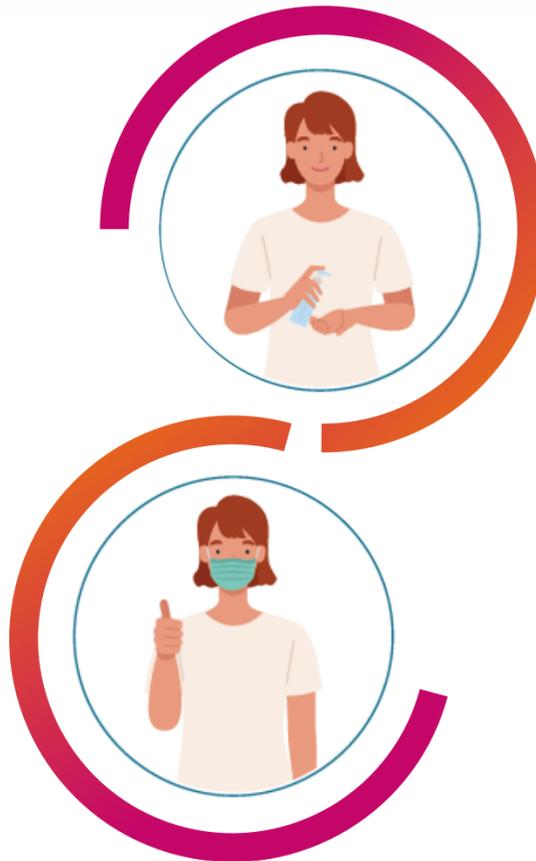
Affiche « Comment se laver les mains » - Santé Publique France

Les 4 étapes pour une bonne utilisation du masque

Etape 2

1 : Hygiène

- ▶ Se laver les mains avec du savon ou gel hydroalcoolique pendant 20 à 30 secondes avant de porter le masque et de le retirer



2 : Port du masque

- ▶ Placer le masque dans le bon sens
- ▶ Bien l'ajuster et couvrir nez-bouche-menton

Etape 2 : bien porter le masque

Port



Repérer le haut du masque : la barrette métallique en haut



Placer le masque en saisissant les élastiques



Ajuster le masque sur le nez et vérifier qu'il couvre bien le menton



Tester l'étanchéité en couvrant le masque d'un film plastique et en inspirant : le masque doit se plaquer sur le visage

A ne pas faire



Ne pas mettre en position d'attente sous le menton ou sur le front

- ▶ Placer le masque dans le bon sens : certains masques peuvent avoir une couleur sur la face avant, si c'est le cas elle se place alors à l'extérieur.
- ▶ Veiller toujours à ce que la barrette métallique soit placée en haut.
- ▶ Tester l'étanchéité : le masque doit se plaquer sur le visage
- ▶ **Ne plus toucher son masque quand il est porté**

Etape 2 : bien porter le masque

Fiche « Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP » - OPPBTP

FICHE CONSEILS

COVID-19

CORONAVIRUS, PORTER EFFICACEMENT SON MASQUE POUR SE PROTÉGER DANS L'ATELIER ET SUR LE CHANTIER DU BTP



Mettre en place son masque pour une protection efficace

- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 2 Extraire de l'emballage uniquement le masque qui sera porté.
- 3 S'assurer que la mention imprimée sur le masque figure à l'extérieur. En absence d'indication spécifique, on applique sur le visage le côté le plus rembourré de la barrette.
- 4 Vérifier le sens du masque en plaçant la barrette nasale (si existante) sur le nez.
- 5 Tenir le masque en face du nez et de la bouche et passer les élastiques derrière la tête sans les croiser (pour les modèles « Bec de canard » et « FFP2 par pliage ») ou derrière les oreilles (selon les modèles).



Ajuster son masque pour une étanchéité efficace

- 6 Pincer la barrette nasale (si existante) avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez et limiter les fuites.
- 7 Abaisser le bas du masque sous le menton. Le masque doit couvrir à la fois le nez, le menton et la bouche.
- 8 Contrôler l'étanchéité des masques FFP (pour davantage d'efficacité, il est recommandé d'être rasé) :
 - Obturer la surface filtrante avec les mains.
 - Inhaler lentement et vérifier que le masque tend à s'écraser.
 - S'il est possible d'inhaler facilement, le masque fuit.



Une fois le masque porté, ajusté et étanche

- 9 Ne plus toucher le masque avec les mains. Chaque fois que le masque barrière est touché, le porteur doit se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 10 Éviter de baisser ou retirer le masque, notamment pour parler. Veiller à parler en maintenant le masque dans son état après sa vérification (étape n°8).



Retirer son masque avec précaution

- 11 Respecter la durée du port de masque (voir la notice du fabricant).
- 12 Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides, sans toucher la partie avant du masque et le jeter.
- 13 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique après le retrait du masque.

Les 4 étapes pour une bonne utilisation du masque

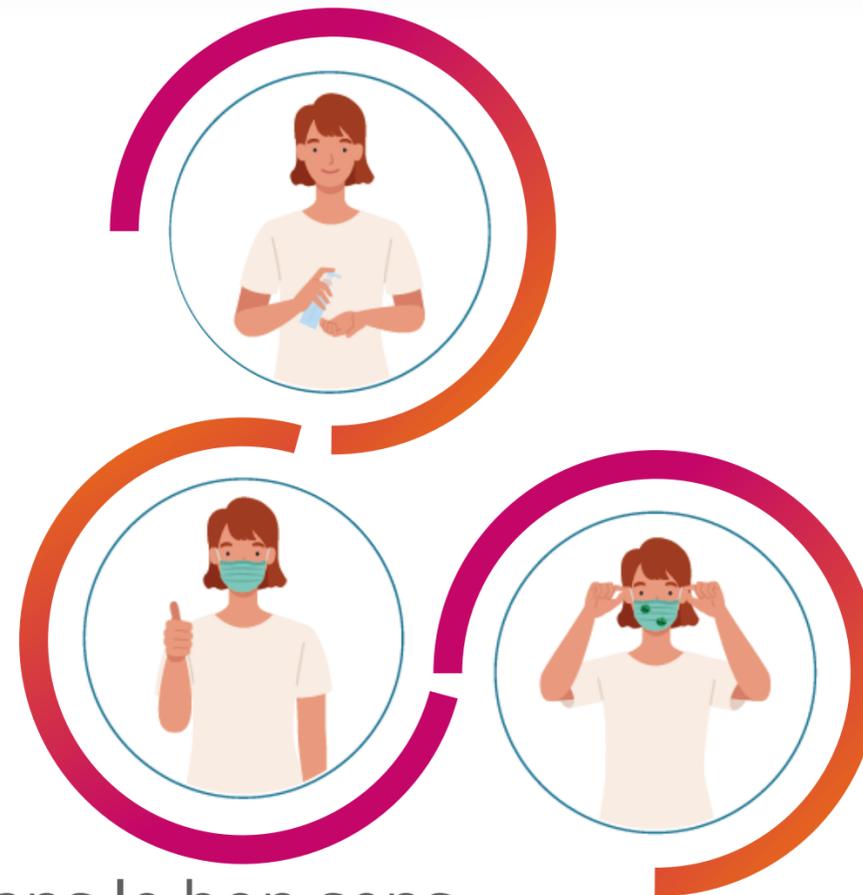
Etape 3

1 : Hygiène

- ▶ Se laver les mains avec du savon ou gel hydroalcoolique pendant 20 à 30 secondes avant de porter le masque et de le retirer

2 : Port du masque

- ▶ Placer le masque dans le bon sens
- ▶ Bien l'ajuster et couvrir nez-bouche-menton



3 : Retrait du masque

- ▶ Se laver les mains avant et après
- ▶ Retirer le masque par les élastiques sans toucher le devant

Etape 3 : bien retirer le masque

Retrait



Se laver les mains au savon 20-30 secondes ou exercer une friction au gel hydroalcoolique



Saisir le masque par les élastiques sans toucher le devant du masque



Jeter le masque dans une poubelle ou le placer dans un sac plastique propre zippé si réutilisable



Se laver les mains au savon 20-30 secondes ou exercer une friction au gel hydroalcoolique

- ▶ Si vous portez des gants de protection : retirez-les
- ▶ Si le masque est humide, remplacez-le par un nouveau
- ▶ Ne réutilisez pas un masque souillé
- ▶ Enlevez le masque toujours par l'arrière (ne pas toucher le devant du masque)

Les 4 étapes pour une bonne utilisation du masque

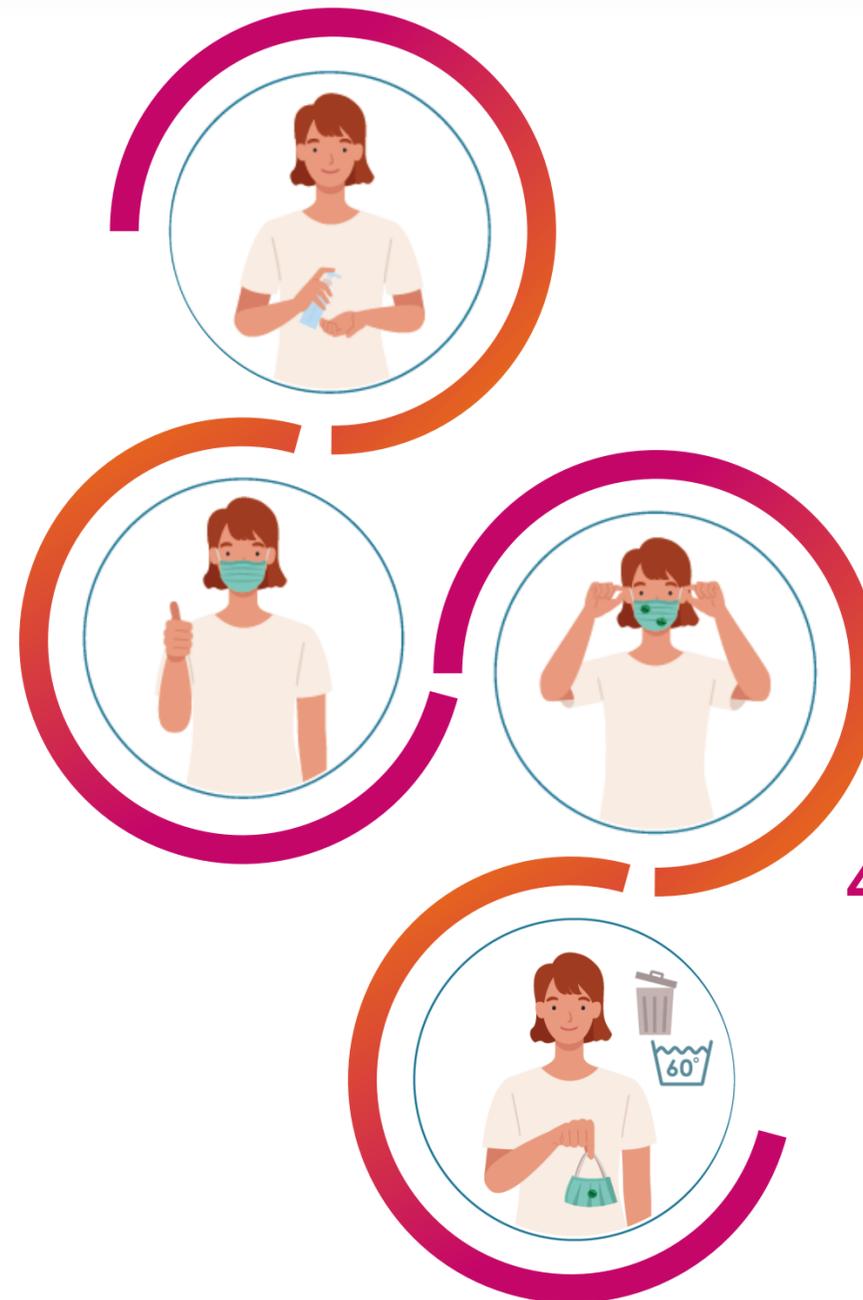
Etape 4

1 : Hygiène

- ▶ Se laver les mains avec du savon ou gel hydroalcoolique pendant 20 à 30 secondes avant de porter le masque et de le retirer

2. Port du masque

- ▶ Placer le masque dans le bon sens
- ▶ Bien l'ajuster et couvrir nez-bouche-menton



3. Retrait du masque

- ▶ Se laver les mains avant et après
- ▶ Retirer le masque par les élastiques sans toucher le devant

4. Élimination ou lavage du masque

- ▶ Jeter dans un double sac poubelle et conserver 24h
- ▶ Laver selon notice

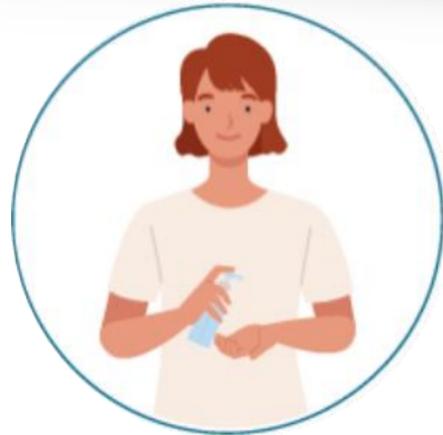
Etape 4 : jeter le masque

Elimination



- ▶ **Le masque à usage unique ou en fin de vie :**
 - ▶ Jeter dans une poubelle munie d'un sac plastique (de préférence avec couvercle et pédale), dans un double sac poubelle. Un double emballage est recommandé pour préserver le contenu du premier sac en cas de déchirure du sac extérieur, lors de la collecte.
 - ▶ Se laver les mains
 - ▶ Conserver le sac 24h dans un espace clos réservé
 - ▶ L'éliminer via la filière des ordures ménagères

Etape 4 : laver le masque réutilisable



- ▶ Après utilisation, placer le masque dans un contenant spécifique (sac plastique propre zippé) et se laver les mains.

- ▶ Pour le lavage : se référer aux préconisations du fabricant.

- ▶ Utiliser la lessive habituelle.

- ▶ **Le cycle complet de lavage (mouillage, lavage, rinçage) doit être de 30 min. minimum à 60°C.**

- ▶ **Séchage dans un délai inférieur à 2h après le lavage, dans son intégralité** suivi d'un repassage à la vapeur à une température compatible avec la composition du masque. Possibilité d'utiliser un sèche-linge ou sèche-cheveux ou à l'air libre

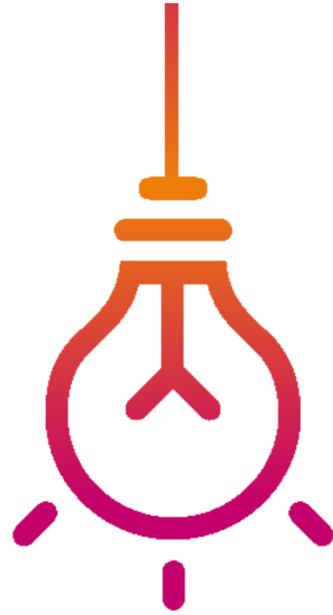
Lavage

Séchage

60°

30 minutes

Suivi et gestion des utilisations des masques



- ▶ Afin de mieux suivre et gérer le nombre d'utilisation de vos masques, nous vous suggérons de cocher chaque utilisation sur un tableau.
- ▶ Dans cet exemple, les masques sont lavables 5 fois donc peuvent être portés 6 fois.

	Utilisation 1	Utilisation 2	Utilisation 3	Utilisation 4	Utilisation 5	Utilisation 6
Masque 1						
Masque 2						
Masque 3						

En résumé



APPROVISIONNEMENT

Où se procurer des masques ?

- ▶ <https://www.ast67.org/une-plateforme-internet-pour-commander-des-masques-et-des-epi/>
- ▶ Depuis le 17 avril, la Région a initié la plateforme : barriere-covid19.fr
- ▶ Liste de fournisseurs :
<https://www.alsace-eurometropole.cci.fr/comment-se-fournir-en-masques-et-epi>
- ▶ Les plateformes dédiées mises en place à l'initiative du Gouvernement :
 - ▶ Plateforme de commande de masques dédiée TPE-PME de moins de 50 salariés :
<https://masques-pme.laposte.fr/>
 - ▶ StopCovid19.fr (PME, ETI)
 - ▶ CdiscountPro.com (TPE-PME)
- ▶ Liste des entreprises actuellement en capacité de fournir des masques avec les garanties requises : <https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection>
- ▶ Mais aussi les pharmacies, grandes surfaces, mairie, collectivités locales, etc.

CONCRETEMENT ...

Usage des masques

Combien de masques doit-on prévoir par jour ?

- ▶ **3 par jour pour un masque « grand public »**
 - ▶ 1 pour le matin
 - ▶ 1 pour l'après-midi
 - ▶ 1 éventuellement de secours

Usage des masques

Si j'utilise mon masque « grand public » lors de mes déplacements ou lors de contacts avec mes collègues, puis-je réutiliser le même masque ?

► **Oui, si...**

La durée du port pour ce type de masque est de **4h maximum**. Durant une période de 4 heures, le masque peut **éventuellement servir plusieurs fois** s'il est retiré selon les consignes, stocké provisoirement ou accroché pour offrir le moins de contacts possible, et remis selon les consignes, comme le précise l'AFNOR.

Usage des masques

Les masques « grand public » de catégorie 1 ou 2 ne garantissent pas 100%... alors pourquoi les porter ?

- ▶ Aucune mesure prise séparément ne garantit à 100% la non contamination. C'est un **ensemble de mesures** : distanciation sociale , gestes barrières, lavage des mains, port de masques... qui permet la protection.
- ▶ Le masque est une **protection complémentaire**.

Usage des masques

Dans le cadre professionnel, puis-je continuer à utiliser mon masque fait maison ?

- ▶ **Non, car l'efficacité n'est pas garantie.**
- ▶ Seuls les masques testés par un tiers compétent, et répondant à des critères de performance de filtration, de « respirabilité » et garantissant au moins 5 lavages sont recommandés par le Haut Conseil de la Santé Publique.

Usage des masques

Est-ce que le port d'un masque est compatible avec une barbe ?

▶ **Bof...**

- ▶ Une barbe (même naissante) réduit l'étanchéité du masque au visage et **diminue son efficacité globale**.
- ▶ Selon l'évaluation du risque, la **visière** peut être envisagée.

Usage des masques

Avec une visière, faut-il porter également un masque lorsqu'on est en contact avec le public ou du personnel dans le cas d'un bureau ouvert ?

- ▶ **Oui si les mesures de distanciation (2 m) ne peuvent être respectées.**
- ▶ Les visières ou écrans faciaux ne sont pas des équipements de protection respiratoire mais des équipements de protection des yeux et du visage. S'ils peuvent protéger les porteurs des grosses gouttelettes émises immédiatement après une toux par une personne à proximité et face à l'écran, ils ne permettent pas de protéger des particules restant en suspension. Ils n'ont **pas l'efficacité des masques de protection respiratoire.**

Usage des masques

Les masques ont-ils une date de péremption ?

- ▶ **Oui**, l'efficacité ne peut être garantie au-delà de cette date.
- ▶ Le Ministère du Travail autorise l'utilisation des masques FFP2 dont la date de péremption **n'excède pas 24 mois** sous certaines conditions.

Usage des masques

Les masques répondant à des normes étrangères peuvent-ils être utilisés ?

► **Oui exceptionnellement.** Vous pouvez vérifier les références sur le site de l'INRS.

<http://www.inrs.fr/risques/biologiques/faq-masque-protection-respiratoire.html#d634ce9d-16d2-4596-b34e-abce27a5ba72>

Lavage - séchage

Puis-je utiliser un sèche-cheveux pour sécher mon masque ?

- ▶ **Oui, mais** prenez garde.
- ▶ La mauvaise maîtrise du niveau de température peut dégrader la matière filtrante, surtout si celle-ci est thermosensible.

Lavage - séchage

Dois-je désinfecter ma machine à laver après avoir lavé des masques barrières ?

- ▶ **Non**, si vous lavez tous vos masques selon les recommandations des autorités sanitaires (60°C pendant au moins 30 minutes).

Lavage - séchage

Doit-on laver des masques immédiatement après utilisation ?

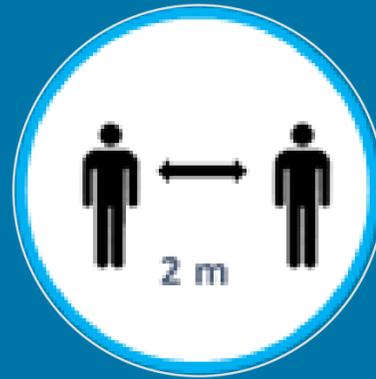
- ▶ Vous pouvez stocker les masques utilisés dans un contenant spécifique (sac en plastique propre et refermable), comme précisé dans le document AFNOR Spec, et regrouper les lavages.

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Se protéger



Gestes barrières



Distanciation sociale 2 mètres



Masque en complément

PRATIQUES A APPLIQUER POUR SE PROTEGER ET PROTEGER SON ENTOURAGE

Sources

- ▶ Ministère :
 - ▶ Protocole national de déconfinement pour les entreprises du 03 mai 2020
 - ▶ Note du ministère du 29 mars 2020 révisée le 26 avril : nouvelles catégories de masques réservées à un usage non sanitaire
- ▶ ANSM : Avis de l'ANSM du 25 mars 2020, révisé le 21 avril 2020 précisant le protocole de traitement permettant une réutilisation des masques en tissu à usage non sanitaire prévus dans le cadre de l'épidémie COVID
- ▶ AFNOR :
 - ▶ Référentiel AFNOR SPEC S76-001 – 28 avril 2020
 - ▶ <https://www.afnor.org/faq-masques-barrieres/>
- ▶ INRS : dossier CORNAVIRUS, affiches A843
- ▶ OPPBTP : Fiche conseil Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP, Aide au choix et à l'utilisation d'un écran facial.
- ▶ EPSAT Vosges : Les masques de protection

WEBINAIRES A VENIR :

Télétravail et ergonomie : 15 mai à 14h

Commerces de proximité et reprise d'activité : 18 mai à 10h

Mise à jour du document unique : 20 mai à 9h30

Professionnels de la petite enfance et reprise d'activité : 20 mai à 14h

Coiffeur et reprise d'activité : jeudi 21 mai à 14h

Prévention de l'impact psychologique : *à venir très vite*

www.ast67.org > Actualité > Coronavirus > Webinaires

<https://www.ast67.org/webinaires-covid19/>

AST⁶⁷

Alsace Santé au Travail

Partenaire des entreprises



Merci de votre attention

Avez-vous des questions ?



Pour nous suivre :
www.ast67.org